



Conseil d'école

Vendredi 14 octobre 2022

En présentiel :

Pour l'école : Mmes THURET (Directrice), LÊ, DUPE BEDOUET, VIEGAS, MARCHISIO, VARLET.

Pour la Mairie : M. FONTAINE (Maire), Mme EL HOUARI (adjointe chargée des affaires scolaires) M. FAREZ (directeur des services techniques)

Périscolaire : M. BERNARD (Directrice du centre de loisirs)

Les parents indépendants élus : Mmes DUPUY, BOUZOURRA, M. et Mme VALOIS, Mme EL MOUMNI, Mme DIAWARA

Excusés Mme LECLERCQ (IEN), M. THIEBAUT (psychologue),

Elections : 57.05% de taux de participation aux élections, une liste présentée et élue : les parents indépendants titulaires : Mmes DUPUY, DIAWARA, VALOIS et M. CHEVALIER les parents indépendants suppléants : Mmes EL MOUMNI et BOUZOURRA et M. VALOIS

Rôle du Conseil d'école

Le conseil d'école réunit l'équipe pédagogique, un membre du RASED, les représentants des parents d'élèves, le maire et/ou son représentant. Il a lieu une fois par trimestre et permet de discuter de tous les sujets d'organisation générale concernant l'école.

1-Règlement intérieur (annexé au compte-rendu)

Après lecture, le règlement intérieur de l'école est adopté par le Conseil d'école et entrera en vigueur le 17 octobre 2022.

Rajout dans le règlement :

- En amont du programme PHARE (Prévention du HARCèlement à l'Ecole), l'équipe ressource « Ensemble Heureux à l'Ecole » de la circonscription pourra intervenir collectivement ou individuellement auprès des élèves de l'école maternelle.
- Pas de communication au téléphone portable au sein de l'école.
- Le type de sanctions appliquées lors du non-respect des règles de vie : l'équipe fait verbaliser et le fait se poser pour réfléchir à sa bêtise, les messages clairs (conflit géré verbalement entre enfants)

Rappel : Toute absence doit faire l'objet d'un mot écrit dans le cahier de liaison indiquant le motif de l'absence. Veuillez appeler le matin l'école pour indiquer l'absence de l'enfant au 01 34 74 89 29.

⇒ L'excuse « raison familiale » n'est pas valable au regard de l'Education Nationale

2- Effectifs

83 inscrits à ce jour.

PS/MS => 9 PS et 12 MS soient 21 élèves Mme LÊ (cl. Rose)

PS => 21 élèves Mme DUPE BEDOUET (cl. Bleue)

MS/GS => 15 MS et 6 GS soient 21 élèves Mme VIEGAS (cl. Violette)

GS => 20 GS (un 21^{ème} doit arriver) Mme THURET, déchargée le mardi par Mme DEQUESNES (cl. Verte)

Nous avons nos 3 atsem : Carole (cl verte et violette), Nathalie (cl bleue) et Marine (cl rose). Tessa effectue son année en contrat d'apprentissage CAP petite enfance, son tuteur est Carole. Elle fait sa formation en alternance dans notre école. Elle est présente le mardi, le jeudi et le vendredi. Eléonore est une ATSEM partagée avec l'école de la Villeneuve et l'ALSH, pour s'occuper des élèves ayant un besoin particulier.

3- Matériel :

Nous n'avons pas reçu les meubles sanitaires ni le linge de lits pour le dortoir.

4 - PPMS / sécurité

La directrice a réactualisé le PPMS. Il a été envoyé à Mme l'inspectrice le 13 septembre ainsi qu'à Monsieur FAREZ. Les talkies-walkies ne tiennent pas la charge et doivent être changés.

L'exercice incendie a eu lieu le 13 septembre. Tout s'est bien passé.

5- Projet d'école 2021/2024

- Le projet d'école élaboré par l'équipe enseignante est conforme et en phase avec le projet académique.

Les 3 axes du projet sont :

- Des dynamiques renouvelées au cœur des apprentissages
- Des collectifs apprenants
- Apprendre, s'épanouir, se transformer dans des lieux d'inspiration et de réalisation

Dans ce cadre, nous développeront des actions concrètes : autour du lexique et du vocabulaire de la vie quotidienne et des temps forts d'une année/la liaison GS-CP /mieux vivre les temps récréatifs/ faire vivre la lecture et développer la lecture plaisir dans son quotidien.

- Liaison maternelle GS/CP : Fête des 100 jours d'école GS/CP avec des jeux tenus par les CM2 de l'école « les Tilleuls » et ainsi permettre au CP et aux GS de les réaliser ensemble. Lecture d'histoire des CP aux élèves de maternelles. Visite de l'école élémentaire en fin d'année.
- Projet EAC : musique et danse avec Ecole Nationale de Musique. 3 interventions d'expression corporelle d'une professeure de danse et d'une professeure de musique pour chacune des 4 classes les 9, 16 et 23 janvier 2023 par séances de 30 minutes sur 3 semaines.
- Projet EAC : « mini-Louvre » pour les classes violette et verte.
- Nous avons fait une rentrée en musique pour accueillir les élèves de PS. Ceux de MS et GS ont chanté à deux reprises le jeudi 1er et le vendredi 2 septembre. Les nouveaux élèves ont beaucoup apprécié, certains chantaient et d'autres écoutaient attentivement avec le sourire.
- Jeudi 20 octobre, nous ferons notre randonnée d'automne.
- Un goûter de Noël est prévu le vendredi 16 décembre. Le Père Noël passera dans chaque classe cette année et le goûter se fera dans la salle de motricité.
- Sortie patinoire pour l'ensemble de l'école en décembre.
- Nous ferons venir la société d'animation Kapla en février 2023.
- Faire venir la conteuse Michèle WALTER
- Du 26 mai au 29 juin, les grandes sections iront à la piscine de Porcheville le lundi et le jeudi après-midi pour dix séances. Des parents devront passer l'agrément pour ainsi être dans l'eau avec les maîtresses et les élèves lors des séances. Malheureusement, suite aux réunions de début d'année, peu de parents se sont proposés... Il faut 4 parents dans l'eau à chaque séance et 4 parents sur le bord pour assurer l'intendance. Sans cela IL EST IMPOSSIBLE de faire cette activité.

Nous remercions la municipalité qui subventionne les séances.

- Sortie de fin d'année : pas déterminée
- Remise des livrets scolaires en rendez-vous individuels du 6 au 10 février 2023.

C'est Mme LÊ qui est mandataire du compte OCCE.

Nous avons reçu la somme de 1 655 € en dons de parents. Nous les remercions pour leur générosité. La coopérative sert à financer les spectacles, les sorties et les projets de classe. Avec les dons des familles la coopérative s'élève à **4 840.76 €** à la date du 14 octobre 2021.

La vente de photos a permis un bénéfice que nous vous donnerons au prochain conseil car les comptes ne sont pas terminés. La kermesse organisée par les parents élus de l'année dernière a permis un bénéfice de 735.83€. Nous les remercions pour l'énergie déployée pour organiser cette belle fête le 23 septembre.

6-L'APC

Elles ont lieu le lundi, le mardi et le jeudi de 11h30 à 12h.

21 élèves sont pris en charge pour un travail autour des lettres, du graphisme, de l'écriture, des ateliers de langage et de la numération. A la prochaine période les GS seront pris pour passer les évaluations nationales « pour une entrée sécurisée en CP ».

7-RASED

Le réseau d'aide est composé d'un maître E (apprentissages), Sandra DUIGOU intervenant en priorité en élémentaire et d'un psychologue scolaire, Thierry Thiebaut, il suit plusieurs élèves sur l'école.

8-Santé

Mme THURET a rencontré Mme GOUTIER, infirmière scolaire en septembre. Nous avons fait le point sur les difficultés de certains élèves.

Mme MORIN, infirmière PMI rencontrera à compter du 14 novembre tous les élèves de MS. Ce bilan des 4 ans est obligatoire. La présence des parents ne l'est pas.

Il est rappelé que les parents dont les enfants doivent bénéficier d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) doivent en faire la demande au CMS des Mureaux, tél : 01 30 22 27 48, cms.lesmureaux@ac-versailles.fr

9-Services périscolaires

Horaires du temps périscolaire : de 7h à 8h20 et de 16h30 à 19h. Règlement en cours d'élaboration sur la facturation pour la rendre davantage équitable.

Horaires du temps méridien : 11h30 - 13h20. Les petits se dirigent vers le dortoir vers 13h15. Le périscolaire et l'équipe pédagogique souhaite mettre en place un endormissement plus tôt, au retour de la cantine, dans un souci de bienveillance et de respect du rythme chronobiologique des enfants. Légalement, cela ne peut être mis en place car ce temps n'est pas un temps périscolaire mais dit méridien. La mairie et la Directrice souhaitent faire passer ce dispositif en PEDT afin de pouvoir l'appliquer.

10- Questions de parents

En raison de la crise énergétique, la mairie va-t-elle prendre des mesures restrictives en termes de chauffage au sein de l'école ? => non

Depuis la rentrée de septembre 2022, les absences en cantine étaient facturées quelles qu'en soient les raisons. A partir du 7 novembre 2022, les absences justifiées par un certificat médical concernant l'enfant, ne seront pas facturées.

11. Prochains conseils d'école

Celui du 2^{ème} trimestre aura lieu le jeudi 9 février 2023 et celui du 3^{ème} trimestre, le mardi 6 juin 2023. Mme THURET transmettra le compte-rendu à la mairie pour qu'il soit consultable en ligne sur le site de la ville.

La directrice



La secrétaire

